

**L'ASSURANCE MONT-ROYAL**  
 Compagnie Indépendante (Incendie)  
**Bureaux : 1720 rue Notre-Dame**  
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL  
 RODOLPHE FORGET, Président.  
 J. E. CLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

**Assurances**

LES TENDANCES ACTUELLES ET  
 LEURS CONSEQUENCES POUR  
 L'AVENIR

Par Wm. C. Johnson

(Suite).

Quand il s'agit de l'application pratique des principes de l'assurance, nous voyons toutefois que le public lui a offert l'occasion de se procurer sa protection par l'assurance, soit au moyen du plan à participation, soit au moyen du plan sans participation. D'après le plan nommé en premier lieu, les profits ou le surplus ou les économies,—suivant le nom qu'on préfère leur donner—qui s'accroissent par la transaction des affaires, sont partagés à des périodes convenables, d'habitude annuellement, entre les porteurs de polices. Avec les polices émises d'après le plan de non-participation, les profits qui s'accroissent par la transaction des affaires ne vont pas aux détenteurs de polices, mais aux actionnaires ou propriétaires de la Compagnie.

Si toutes les compagnies employaient le même taux de primes, il n'y aurait, bien entendu, aucune hésitation de la part du public, avec un choix entre les polices à participation et les polices sans participation. Les compagnies, ne faisant pas participer leurs clients aux bénéfices, demandent un taux de primes plus bas, ce qui donne une occasion à leurs représentants de suggérer que la réduction du taux définit et certaine dès le début peut avoir plus de valeur pour l'assuré que le droit de participer au surplus, participation qu'il obtient s'il est le client de compagnies émettant des polices mutuelles.

L'argument employé par les compagnies ne donnant pas de part aux profits est en effet que le taux est fixé et défini, l'assuré sachant ainsi d'avance exactement ce qu'il devra payer d'année en année; que rien n'est laissé d'incertain pour ce qui peut arriver plus tard et que le taux initial garanti remplace une économie qui égalera approximativement le surplus qui serait distribué par une compagnie mutuelle sur une police similaire.

Le capital-actions n'offre pas une protection substantielle à l'assuré. On peut dire que les taux garantis sont trop bas, que le porteur de police est sujet à des pertes par l'insolvabilité de la compagnie ne faisant pas partager ses bénéfices; si ces taux sont suffisants pour lui offrir la sécurité nécessaire contre cette insolvabilité, il perd encore, en tant que sa part du surplus, qui, alors, doit né-

**CIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE CONTRE L'INCENDIE**  
 Bureau Principal: 151 rue GILROUARD, St-Hyacinthe  
 Actif dépassant \$200,000.00  
 Cette Compagnie n'assume que des risques commerciaux, et opère sur des bases strictement mutuelles. C'est pourquoi tous les marchands et commerçants de cette Province doivent bénéficier de ses avantages.  
 T. A. ST-GERMAIN, Sec.-Gérant

**Protégez vos Glaces contre les Accidents**  
 PAR UNE POLICE DANS LA  
 COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.  
 Bâtière New York Life, Phone, Main 2367  
 ISIDORE CREPEAU, Gérant,  
 AGENTS DEMANDÉS

**"LA PREVOYANCE"**  
 COMPAGNIE D'ASSURANCE  
 Accidents et Maladies, Bris de Glaces.  
 Garanties de Contrats  
 et Cautiionnements.  
 Responsabilité de Patrons.  
 J. C. GAGNE, Gérant Général  
 160, rue St-Jacques - MONTREAL

**SUN LIFE OF CANADA**  
 AU 31 DECEMBRE 1908  
 Actif ..... \$29,238,525.51  
 Surplus sur tout le Passif et le Capital, Hm 3/4 et 3 p.c. Standard 2,596,303.96  
 Surplus d'après l'Etalon du Gouv. 4,118,491.91  
 Revenu en 1908 ..... 6,949,601.98  
 Assurances en vigueur ..... 119,517,740.89  
 Ecrivez au bureau chef à Montréal pour avoir la petite brochure intitulée "Prosperous and Progressive."  
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES A VENDRE

**WESTERN ASSURANCE CO.**  
 INCORPORÉ EN 1851  
 ACTIF, au-delà de - - \$3,130,384.82  
 Bureau Principal: TORONTO, Ont  
 Hon. Geo. A. Cox, Président.  
 W. R. BROCK, et JOHN HOSKIN, K. C.  
 LL.D., Vice-Présidents.  
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.  
 C. C. FOSTER, Secrétaire.  
 Succursale de Montréal:  
 189 rue Saint-Jacques.  
 ROBT. BICERDIEK, Gérant

**LA COMPAGNIE 'EQUITABLE'**  
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU  
 Les nouvelles primes reçues depuis le dernier rapport fait au gouvernement, sont au delà de  
**\$65,000**  
 et la compagnie a émané au delà de  
**2,000**  
 polices depuis cette date, ce qui est un des meilleurs résultats qu'une compagnie puisse obtenir.  
 S. T. WILLET, PRESIDENT F. CAUTHIER, GERANT

**COMPAGNIE D'ASSURANCE (CONTRE L'INCENDIE) MANITOBA**  
 Polices garanties par la Liverpool & London & Globe Insurance Company.  
 Pour Agences, s'adresser au Bureau-Chef: 112 rue St-Jacques, Montréal.  
 Sir Edward S. CLOUSTON, Bart., Président.  
 J. GARDNER THOMPSON Directeur-Gérant.  
 J. W. BINNIE, Secrétaire

**LA CANADA LIFE A PAYÉ**  
 en 1905, aux détenteurs de polices ou à leurs représentants : : : : :  
**\$3,272,000**  
 contre des paiements similaires de  
**\$4,954,000**  
 faits par les vingt-et-une autres compagnies Canadiennes.

**METROPOLITAN Life Assurance Co'y of New York (Compagnie à Fonds Social)**  
 Actif ..... \$236,927,000  
 Polices en vigueur au 31 décembre 1908: 9,960,106  
 En 1908, la compagnie a émis au Canada des polices pour .... \$16,812,000  
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien, exclusivement pour les Canadiens ..... \$5,500,000  
 Il y a plus de 300,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

(ÉTABLIE 1859)  
**The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN**  
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33  
 Robert Hampson & Son, Agents,  
 5 ST. JOHN STREET